****

***RÉSOLUTIONS***

***DE LA TROISIÈME RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE***

***DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE***

***(OISA)***

***ISTANBUL, LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE***

***LES 16-18 JUIN 2020***

***SHAWAL 24-26, 1441 H***

**RESOLUTION № IOFS/GA/\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**SUR**

**LE PROGRAMME EXÉCUTIF DE DÉVELOPPEMENT**

**DES PRODUITS AGRICOLES STRATÉGIQUES**

*La troisième Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (IOSA) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020 / 24-26 Shawal 1441H,*

Conformément au Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire adopté par le 40e Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'Organisation de Coopération Islamique (CMAE), tenu à Conakry (République de Guinée) les 9 et 11 décembre 2013,

Prenant acte de la Résolution N°1 / 46-E de la 46ème Session du CMAE tenue à Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, les 1-2 mars 2019, sur les Programmes d'Action de l'OCI pour le Développement des Produits Stratégiques,

En application des dispositions pertinentes de la Résolution N° OIC / 7-MCFSAD / 2016 / RES-FINAL adoptée lors de la 7e Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole tenue à Astana (actuellement Nour-Soultan), Kazakhstan, les 26-28 avril 2016, qui a exhorté les États membres à soutenir la production et l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, la mécanisation et les produits agrochimiques qui sont abordables et accessibles à toutes les parties prenantes,

Tenant compte de la Résolution N° …… .. de la 8ème Session de la Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole (MCFSAD) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020, sur le Plan d'Action de l'OCI pour les Produits Agricoles Stratégiques,

Se félicitant les diverses contributions reçues des États membres sur le projet de programme exécutif portant sur leurs expériences nationales respectives et les meilleures pratiques mondiales,

Se félicitent également les contributions et la collaboration des institutions compétentes de l'OCI, des organisations régionales et internationales sur cette question,

Considérant le Rapport du 5ème Conseil Exécutif de l'OISA sur la nécessité d'adopter un Cadre Exécutif pour la mise en œuvre des Programmes d'Action de l'OCI pour les Produits Agricoles dans les trois sous-secteurs, à savoir le riz, le blé et le manioc,

Gardant à l'esprit le rôle de l'OISA dans l'exécution des programmes de l'OCI tel que consacré dans son Statut, y compris ses buts et objectifs,

Convaincu que le développement des capacités des Etats membres de l'IOSA dans les trois produits agroalimentaires stratégiques améliorerait la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté et le bien-être socio-économique des populations,

Exprimant sa gratitude aux diverses institutions de l'OCI, qui collaborent avec l'OISA à la mise en œuvre du programme exécutif,

Soulignant le rôle du secteur privé, des centres d'excellence, des organisations communautaires et des petits exploitants agricoles dans la mobilisation des ressources humaines et matérielles pour la bonne mise en œuvre du programme,

Ayant examiné le rapport du Directeur Général sur cette question,

1. **Approuve** le programme exécutif pour la mise en œuvre du Programme d'Action de l'OCI pour le développement des produits stratégiques ;
2. **Souligne** le rôle principal des Comités pilotage, des Comités de projet et des Centres d'excellence dans la mise en œuvre du programme exécutif ;
3. **Demande** aux États membres d'incorporer les aspects saillants des programmes exécutifs dans leurs priorités nationales ;
4. **Appelle** les institutions compétentes de l'OCI, les organisations régionales et internationales ainsi que les institutions financières nationales et multilatérales à soutenir la mise en œuvre efficace de ce programme ;
5. **Demande** le Directeur Général d'assurer la bonne exécution du programme et de soumettre un rapport approprié à la prochaine Assemblée Générale.

Adopté à Istanbul, le 18 juin 2020.

**RESOLUTION № IOFS/GA/\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**SUR**

**LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'HUILE DE PALME**

*La troisième Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020 / 24-26 Shawal 1441H,*

Conformément au Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire, adopté par le 40e Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de Coopération Islamique (CMAE) tenu à Conakry (République de Guinée) les 9-11 décembre 2013,

Rappelant les dispositions de la Résolution 1/45-E adoptée par la 45e session du Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'OCI tenue à Dhaka, République populaire du Bangladesh, les 5-6 mai 2018, qui reconnaît l'importance de renforcer la coopération Sud-Sud entre les États membres de l'OCI en échangeant des expériences, en partageant des connaissances et en transférant des technologies pour un développement agricole durable,

Rappelant également les diverses initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire de l'Organisation de Coopération Islamique visant à transférer des technologies entre les États membres, notamment l'initiative à flux inversés (Reverse Linkage-RL) de la Banque islamique de développement,

Considérant la nécessité de promouvoir la productivité et la compétitivité des produits alimentaires et des produits d'exportation essentiels dans ses États membres,

Consciente du fait que l'industrie de l'huile de palme représente l'un des principaux produits stratégiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans lequel les États membres de l'OCI bénéficient d'un avantage comparatif mondial,

Tenant compte de la nécessité de fournir des recherches factuelles et des contre-récits scientifiques, par rapport aux campagnes négatives en cours concernant la nutrition, la santé et la valeur environnementale de l'huile de palme,

Convaincu des propriétés alimentaires et nutritionnelles de première qualité de l'huile de palme et de sa pertinence pour les objectifs de sécurité alimentaire et les aspirations de développement de nos États membres,

Saluant la contribution du Gouvernement de la Malaisie à la réussite de l'exécution d'un projet sur le développement de la chaîne de valeur de l'huile de palme en Sierra Leone, dans le cadre du programme de flux inversés de la BIsD,

Ayant examiné la note conceptuelle fournie par le Secrétariat sur cette question,

1. **Demande** aux États membres de fournir leur expertise et leur assistance technique pour le développement des capacités des États membres potentiels producteurs d'huile de palme, dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire intra-OCI;
2. **Appelle** aux États membres de soutenir la coopération intra-OCI pour le développement de l'huile de palme et des produits de base similaires, conformément aux objectifs généraux de la sécurité alimentaire collective et du développement socio-économique ;
3. **Invite** la Banque islamique de développement (BIsD) et les autres institutions de l'OCI à accorder la priorité, dans le cadre de leurs programmes respectifs, à l'appui des besoins de financement et de formation de l'initiative de renforcement des capacités dans le sous-secteur de l'huile de palme ;
4. **Demande** au Directeur Général de soumettre un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution à la prochaine Assemblée Générale.

Adopté à Istanbul, le 18 juin 2020

**RESOLUTION № IOFS/GA/\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**SUR LA MISE EN ŒUVRE**

**DE LA RÉSERVE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L’OCI**

*La troisième Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020 / 24-26 Shawal 1441H,*

Conformément au noble principe de solidarité islamique consacré par la Charte de l'OCI et les dispositions pertinentes du Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire,

Soulignant l'importance d'un mécanisme de réserve de sécurité alimentaire pour résoudre les problèmes chroniques de sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI, qui comprennent 28 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) avec 20,8% de personnes sous-alimentées dans le monde,

Exprimant son engagement à tirer parti des opportunités de coopération et de mobilisation de ressources mutuellement enrichissantes, étant donné que 25 États membres de l'OCI constituent les vingt (20) principaux producteurs de produits alimentaires et agricoles majeurs dans le monde, y compris sa main-d'œuvre agricole dynamique,

Désirant veiller à ce que la Réserve de sécurité alimentaire soit au centre de son programme d'intervention humanitaire, visant à soutenir les segments vulnérables de ses États membres et à promouvoir un développement socio-économique rapide et de meilleures conditions de vie pour ses populations grouillantes,

En application des dispositions pertinentes du Programme d'action de l'OCI-2025, en particulier celles relatives à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de la coopération Sud-Sud,

En application également les dispositions pertinentes de la Résolution N° OIC / 7-MCFSAD / 2016 / RES-FINAL adoptée lors de la 7e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole tenue à Astana (actuellement Nour-Soultan), Kazakhstan, les 26-28 avril 2016 , qui a demandé à l'OISA d'étudier la création de la Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI, comme recommandé par la quatrième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole,

Rappelant la Résolution sur la Réserve de Sécurité Alimentaire de l'OCI adoptée par la 8ème Conférence Ministérielle de l'OCI pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole (MCFSAD), tenue à Istanbul, République de Turquie les 16-18 juin 2020,

Consciente du rôle de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire dans la mise en œuvre de ladite résolution de l'OCI sur la réserve de sécurité alimentaire, en collaboration avec d'autres institutions de l'OCI,

Ayant examiné le rapport du Directeur Général sur cette question,

1. **S'engage** à fournir le mécanisme de mise en œuvre pour l'opérationnalisation de la Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI ;
2. **Demande** aux États membres de fournir au Directeur Général les données nécessaires sur leur réserve alimentaire stratégique nationale pour permettre la recommandation de la modalité la plus efficace pour la Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI ;
3. **Demande** également au Directeur Général de soumettre à la prochaine Assemblée Générale un rapport complet sur la mise en œuvre de cette résolution.

Adopté à Istanbul, le 18 juin 2020

**RESOLUTION № IOFS/GA/\_\_\_\_\_\_\_**

**SUR**

**L’ASSOCIATION ISLAMIQUE DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE**

*La troisième Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020 / 24-26 Shawal 1441H,*

Conformément au Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire adopté par le 40e Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de coopération islamique (CMAE), tenu à Conakry (République de Guinée) les 9 et 11 décembre 2013,

Rappelant la Résolution OIC / ICAM-5/2010 / RES / FINAL adoptée par la 5e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et du développement agricole, tenue à Khartoum, République du Soudan les 26-28 octobre 2010, qui prévoyait une approche de la chaîne de valeur pour l'agriculture et l'amélioration du fonctionnement du marché, la meilleure gestion des récoltes et la résolution des problèmes liés au changement climatique,

En application des dispositions pertinentes de la Résolution N° OIC / 7-MCFSAD / 2016 / RES-FINAL adoptée lors de la 7e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole tenue à Astana (actuellement Nour-Soultan), Kazakhstan, du 26 au 28 avril 2016, qui a appelé les États membres à investir dans les infrastructures de développement des marchés et de la chaîne de valeur aux niveaux national et régional, y compris les transports locaux de fabrication, l'énergie, les TIC, la manutention après récolte, la transformation, le stockage et la distribution,

Prenant en considération le rapport du 4e Conseil Exécutif de l'OISA tenu à Nour-Soultan (Kazakhstan) les 11 et 12 décembre 2020,

En complément des diverses notes verbales adressées par le Secrétariat de l'OISA aux États membres, demandant des contributions et des contacts des établissements de transformation des aliments des États membres,

Considérant le besoin urgent de relever les défis des pertes après récolte et du gaspillage alimentaire, qui ont contribué à la faim aiguë et aux crises alimentaires affectant plus de 64,7 millions de personnes dans les pays de l'OCI,

Consciente de la nécessité de promouvoir le plaidoyer et les liens commerciaux dans le domaine de la transformation des aliments auprès des transformateurs alimentaires et d'identifier les partenariats potentiels et les opportunités d'investissement dans le domaine de la transformation des aliments au sein des États membres de l'OISA,

Soulignant l'importance d'impliquer les États membres et le secteur privé de l'OISA sur les questions et les défis liés à l'industrie agroalimentaire, tout en échangeant des recherches, des études, de nouvelles innovations et techniques en vue de partager des informations à jour sur les développements législatifs et réglementaires de leurs membres États,

Se félicitant les contributions et la collaboration des institutions compétentes de l'OCI, des organisations régionales et internationales sur cette question,

Ayant examiné le rapport du Directeur Général sur cette question,

1. **Appelle aux** États membres à encourager leurs établissements du secteur privé travaillant dans le domaine de la transformation alimentaire à établir un mécanisme de coopération au sein d'une Association Islamique de Transformation alimentaire (IFPA) ;
2. **Invite** les États membres à adopter des mécanismes législatifs et réglementaires adéquats visant à promouvoir la sécurité sanitaire des aliments et la transformation agroalimentaire, favorisant ainsi la productivité tout au long de la chaîne de valeur alimentaire ;
3. **Prie** instamment les États membres d’aider à établir des liens solides entre les établissements de transformation des aliments et d’autres institutions de soutien agroalimentaire telles que les banques, les instituts de formation professionnelle et de recherche, les agences de normalisation, les associations d’agriculteurs, etc.
4. **Appelle** aux États membres à mobiliser tous les acteurs locaux et communautaires de l'industrie agro-alimentaire en vue de les exposer aux meilleures pratiques modernes et aux résultats de la recherche disponibles dans les États membres et dans le monde ;
5. **Invite** toutes les institutions pertinentes de l'OCI, les organisations régionales et internationales à partager leur expertise sur la transformation des aliments et le développement agro-industriel, en particulier en ce qui concerne les méthodes modernes de traitement des pertes après récolte et du gaspillage alimentaire ;
6. **Invite également** toutes les institutions de l'OCI et les partenaires de développement multilatéraux à développer des mécanismes efficaces pour promouvoir l'accès au crédit et aux marchés dans le cadre du Système de Préférence Commerciale de l'OCI (TPS-OIC) ou de tout autre accord conclu par l'OCI ou l'OISA ;
7. **Invite** **en outre** les États membres à aider les petits et moyens producteurs agroalimentaires à pénétrer les marchés internationaux, tout en contribuant à accroître les recettes d'exportation grâce à des processus industriels à valeur ajoutée;
8. **Demande** le Directeur Général de convoquer une réunion de toutes les parties prenantes du sous-secteur de la transformation des aliments, afin de les sensibiliser à l'importance de l'IFPA ;
9. **Demande** **également** le Directeur Général de soumettre un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution à la prochaine Assemblée Générale.

Adopté à Istanbul, le 18 juin 2020

**RESOLUTION № IOFS/GA/\_\_\_\_\_\_\_**

**SUR**

**LE DÉVELOPPEMENT DE BANQUES NATIONALES DE GENES**

**ET DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES**

**POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

*La troisième Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020 / 24-26 Shawal 1441H,*

Rappelant le Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire adopté par le 40e Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de Coopération Islamique (CMAE) qui s'est tenu à Conakry (République de Guinée) les 9-11 décembre 2013,

Conformément à la Déclaration d'Astana adoptée lors du premier Sommet de l'OCI sur la Science et la Technologie qui s'est tenu à Astana (maintenant Nour-Soultan) les 10-11 septembre 2017 et à l'Agenda STI 2026,

Considérant le rôle crucial de la science, de la technologie et de l'innovation pour relever les défis de la sécurité alimentaire auxquels sont confrontés ses États membres,

Désirant à adopter une chaîne de valeur et une approche intégrée du développement de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire, en particulier dans le secteur en amont de l'agriculture et de la valorisation des semences,

Consciente de la nécessité d'un mécanisme régional de protection, de conservation, d'échange de vues, de développement des capacités humaines et institutionnelles en ce qui concerne les ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture dans les États membres de l'OCI,

Gardant à l'esprit l'importance d'élaborer un cadre permanent de coopération entre les États membres en vue de soutenir les actions locales, nationales et régionales et les réponses collectives sur l'utilisation durable des ressources phytogénétiques et animales pour une productivité agricole accrue et une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable,

Exprimant sa profonde gratitude au Gouvernement des Émirats Arabes Unis pour avoir accueilli un atelier sur le développement des banques de gènes dans les États membres de l'OCI,

Se félicitant la réaction rapide des États membres en soumettant leurs expériences nationales sur les opérations des banques nationales de gènes dans leurs pays respectifs,

Exprimant sa profonde gratitude au Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH), à la Banque islamique de développement (BIsD) et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour leur collaboration avec le Secrétariat de l'OISA à cet atelier,

Exprimant également sa reconnaissance aux diverses institutions de l'OCI, organisations régionales et internationales pour leur soutien à la convocation dudit atelier,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur cette question,

1. **Se félicite** les dispositions en cours pour organiser un Atelier sur le développement des banques nationales de gènes sous le thème: «Promouvoir la sécurité alimentaire intra-OCI à travers la biodiversité agricole», à Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, les 5-7 juillet 2020, en collaboration avec le Gouvernement des Émirats Arabes Unis, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Comité permanent de l'OCI de la coopération scientifique et technologique (COMSTECH) et Banque islamique de développement (BIsD) ;
2. **Demande** aux États membres et à l'OCI et aux institutions internationales compétentes de participer activement à l'atelier et de soutenir les efforts visant à créer un mécanisme de conservation et de partage des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture au sein de l'OCI ;
3. **Demande également** au Directeur Général de soumettre un rapport approprié sur les résultats de l'atelier pour examen par la prochaine Assemblée Générale.

Adopté à Istanbul, le 18 juin 2020

**RESOLUTION № IOFS/GA/\_\_\_\_\_\_\_**

**SUR**

**LA GESTION DE L'UTILISATION DE L'EAU POUR L'AGRICULTURE**

**DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

*La troisième Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020 / 24-26 Shawal 1441H,*

Rappelant le Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire adopté par le 40e Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de coopération islamique (CMAE) tenu à Conakry (République de Guinée) les 9-11 décembre 2013,

Rappelant également la Déclaration d'Astana adoptée lors du premier Sommet de l'OCI sur la Science et la Technologie tenu à Astana (actuellement Nour-Soultan) les 10 et 11 septembre 2017 et l'Agenda STI 2026,

Conformément aux dispositions pertinentes de la Résolution N° OIC / 7-MCFSAD / 2016 / RES-FINAL adoptée à la 7ème Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole tenue à Astana (actuellement Nour-Soultan), Kazakhstan les 26-28 avril 2016, qui a invité les États membres à investir dans une infrastructure de gestion de l'eau et d'irrigation efficace et efficiente pour faciliter un système d'approvisionnement en eau stable et prévisible, ainsi que des énergies renouvelables abordables et fiables pour la production agricole,

Considérant le rôle crucial de la science, de la technologie et de l'innovation pour relever les défis de la sécurité alimentaire auxquels sont confrontés ses États membres,

Considérant également les défis actuels de la pénurie d'eau dans les États membres de l'OCI, comme en témoigne leur eau renouvelable totale ne représentant que 13,3% du total mondial entre 2013-2017 avec 26 États membres considérés comme souffrant de pénurie d'eau, 6 autres souffrant de stress hydrique et 14 États membres touchés par la rareté absolue de l'eau,

Convaincu de la nécessité de sensibiliser les États membres de l'OCI à l'échange des meilleures pratiques sur l'efficacité et la gestion de l'utilisation de l'eau pour le développement alimentaire et agricole,

Conscient de l'importance d'intégrer la coopération intra-OCI pour des actions collectives et intégrées visant à lutter contre le stress hydrique chronique et le manque de technologies innovantes d'irrigation,

Désirant à approfondir l'échange de données pour améliorer la formulation des politiques, le suivi et la réglementation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau tout au long de la chaîne de valeur du secteur alimentaire,

Soulignant la nécessité d'une intensification de la collaboration entre les institutions pertinentes de l'OCI et les agences multilatérales de financement du développement à l'appui des infrastructures et des investissements liés à l'eau, y compris la mise en œuvre de la Vision de l'eau de l'OCI et des objectifs de développement durable,

Se félicitant le rôle des centres nationaux d'excellence dans la diffusion des résultats de la recherche et le transfert de technologies modernes dans le domaine de la gestion, de la régulation et de la conservation de l'eau pour l'alimentation et l'agriculture,

Se félicitant également les contributions et la collaboration des institutions compétentes de l'OCI, des organisations régionales et internationales sur cette question,

Intégrant le rôle du secteur privé, de la communauté des investisseurs et des organisations de la société civile à l'appui du financement de l'acquisition de technologies modernes de l'eau et du plaidoyer pour la conservation et la gestion de l'eau au niveau social et communautaire,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur cette question,

1. **Appuie** la convocation d'une Table ronde sur la gestion de l'utilisation de l'eau dans les États membres de l'OCI, qui doit se tenir à Jeddah, Royaume d'Arabie saoudite en octobre 2020, lors de la 8e conférence des ministres de l'eau de l'OCI responsables de l'eau ;
2. **Se félicite** le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite d'avoir proposé d'accueillir cet événement important, en collaboration avec le Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH) et la Banque islamique de développement (BIsD) ;
3. **Demande** aux États membres de participer activement à la Table ronde en vue d'élaborer un mécanisme efficace pour la coopération intra-OCI de gestion de l'eau, y compris l'intégration du rôle des centres d'excellence et des institutions de recherche dans les États membres de l'OCI ;
4. **Demande également** au Directeur Général de présenter un rapport complet sur les résultats de la Table ronde et ses recommandations pour examen ultérieur par l'Assemblée Générale.

Adopté à Istanbul, le 18 juin 2020

**RESOLUTION № IOFS/GA/\_\_\_\_\_\_**

**SUR**

**LA PROMOTION DU COMMERCE AGRICOLE ET DES INVESTISSEMENTS ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OISA**

*La troisième Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) tenue à Istanbul, République de Turquie, les 16-18 juin 2020 / 24-26 Shawal 1441H,*

Conformément au Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire adopté par le 40e Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'Organisation de coopération islamique (CMAE), tenu à Conakry (République de Guinée) les 9-11 décembre 2013,

En application des aux dispositions pertinentes de la Résolution N° OIC / 7-MCFSAD / 2016 / RES-FINAL adoptée lors de la 7e Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole tenue à Astana (actuellement Nour-Soultan), Kazakhstan, du 26 au 28 avril 2016, qui a exhorté les États membres à prendre des mesures de protection des investisseurs dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ainsi qu'à assurer cette protection dans les États membres de l'OCI,

Rappelant l'Accord Général de Coopération Economique, Technique et Commerciale entre les États membres de l'OCI, a adopté la résolution N° 1/8-E de la 8e session du CMAE tenue à Tripoli, Libye les 16-22 mai 1977,

Inspiré par les dispositions de l'Accord de l'OCI pour la promotion, la protection et la garantie des investissements entre les États membres de l'OCI, adopté par la 12ème session du CMAE tenue à Bagdad, Irak les 1-5 juin 1981,

Inspiré également par les dispositions de l'Accord-cadre sur le système de préférences commerciales adopté par la Résolution N° 1 du 6ème COMCEC à Istanbul, Turquie le 7-10 / 10/1990 (1990),

Conformément aux dispositions du Programme d'action de l'OCI-2025 adopté lors du 13ème Sommet de l'OCI tenu à Istanbul, République de Turquie en avril 2016, en particulier en ce qui concerne le nouvel objectif de 25% pour le commerce intra-OCI en 2025,

Considérant la nécessité de mettre en place des mesures et des mécanismes pour garantir l'égalité d'accès aux opportunités, y compris la terre, les actifs productifs, les connaissances et les compétences, pour les femmes, les jeunes et les autres groupes socialement défavorisés,

Consciente du fait que l'OISA est saisi de la mise en œuvre des composantes alimentaires et agricoles du programme de commerce et d'investissement de l'OCI sur la base de son rôle statutaire en tant qu'institution spécialisée de l'OCI,

Désirant à promouvoir la sécurité alimentaire par une augmentation des échanges et des investissements dans les secteurs alimentaire et agricole, en particulier alors que les déficits du commerce alimentaire ont atteint 67 milliards de dollars des E-U en 2018 seulement, posant ainsi de sérieux défis socio-économiques aux États membres,

Considérant les diverses contraintes au commerce intra-OCI dans le secteur alimentaire, allant des obstacles logistiques, financiers, d'investissement, institutionnels, juridiques et commerciaux, entre autres,

Consciente de la nécessité de mettre en commun les ressources visant à assurer la promotion, le financement et la facilitation du commerce des produits alimentaires et agricoles, y compris le développement des capacités productives des États membres ainsi que le soutien à la professionnalisation des petits producteurs et de l'agriculture familiale par la fourniture de programmes de formation professionnelle et d'accès,

Convaincu de la nécessité d'inverser la tendance selon laquelle les importations de produits alimentaires vers les pays de l'OCI sont dominées par les pays non membres de l'OCI à l'exclusion des autres États membres de l'OCI, en raison de contraintes logistiques, institutionnelles, financières et juridiques et techniques,

Exprimant leur préoccupation face à la non-mise en œuvre de divers accords commerciaux multilatéraux renforçant le commerce en vigueur entre les États membres de l'OCI et par la nécessité urgente d'attirer l'attention des États membres sur la mise en œuvre de ces accords dans l'intérêt d'une coopération commerciale agroalimentaire accrue,

Consciente de la nécessité de renverser l'exclusion financière actuelle des populations dans les États membres de l'OCI, qui a continué de restreindre l'accès au financement et aux crédits des petites et moyennes entreprises, des petits exploitants agricoles et des start-up agro-industrielles appartenant à des jeunes et des femmes, à travers la vulgarisation des produits financiers islamiques,

Désirant à assurer la participation populaire au marché alimentaire halal, compte tenu de sa valeur éthique et de son utilisation accrue dans les secteurs des cosmétiques, de la pharmacie, de la mode et du tourisme, au-delà des limites jusqu'alors du secteur de l'élevage et des boissons,

Désirant également à encourager la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges, la facilité de faire des affaires et l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires dans le but de promouvoir des relations commerciales actives entre ses États membres,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur cette question,

1. **Adopte** le Plan d'action sur la promotion du commerce et des investissements agroalimentaires entre les États membres de l'OCI, visant à assurer la facilitation des échanges, la promotion et le financement et le développement de la capacité de production alimentaire des États membres ;
2. **Demande** aux États membres d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action en participant activement aux manifestations nationales de promotion du commerce alimentaire dans leurs États respectifs, y compris la convocation d'une foire biennale sur l'alimentation et l'agriculture ;
3. **Demande également** aux États membres de signer et de ratifier les divers accords de renforcement des échanges de l'OCI, en vue de les appliquer dans le but d'augmenter le commerce alimentaire et agricole, en particulier la suppression des mesures tarifaires et non tarifaires ;
4. **Invite** les États membres à encourager l'utilisation des produits financiers islamiques pour mobiliser des fonds et des crédits pour les petites et moyennes entreprises, les petits exploitants agricoles et les éleveurs et d'autres centres agricoles et agro-industriels communautaires ;
5. **Demande** au Directeur Général de proposer des programmes et des activités visant à donner effet à l’orientation du Plan d’action, y compris la coordination avec les institutions compétentes de l’OCI, les partenaires régionaux et internationaux ;
6. **Invite** le Groupe de la Banque islamique de développement (BIsD) à soutenir les différents programmes visant le financement agroalimentaire, l'assurance et le crédit à l'exportation et à accorder la priorité au financement agroalimentaire dans le cadre de leurs opérations ;
7. **Demande également** au Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et à la Chambre islamique de commerce et d'agriculture (ICCIA) de collaborer avec le Secrétariat de l'OISA pour l'organisation de salons biennaux sur l'alimentation et l'agriculture ;
8. **Invite** les États membres à encourager leurs établissements du secteur privé à participer activement aux forums d'investissement visant à promouvoir des systèmes alimentaires robustes et résilients dans les États membres de l'OCI, notamment en intégrant le rôle des investisseurs providentiels, des organisations de coentreprise, des philanthropes fortunés et du capital-risqueur ;
9. **Demande** au Directeur Général de soumettre un rapport complet sur la mise en œuvre de cette résolution à la prochaine session de l'Assemblée Générale.

Adopté à Istanbul, le 18 juin 2020